

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE II-SOA  
BP 18 SOA  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE II-SOA  
P.O. BOX 18 SOA  
\*\*\*\*\*

# Economies de la CEEAC à découvert, opportunités et contraintes sur la voie de l'émergence

Colloque international

Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion (CEREG)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université de Yaoundé II

**24-27 octobre 2023**

En partenariat avec

Le Programme des Nations Unies  
pour le Développement (PNUD)



L'Association Tiers-Monde





## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Créée en octobre 1983 à la faveur du Traité de Libreville, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) est aujourd'hui constituée de 11 Etats membres dont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, São Tomé-et Príncipe et le Tchad. Le but visé lors de la création de la CEEAC, rappelé au Chapitre II, Article 4 du Traité de Libreville, est « ...de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu... » dans les domaines économique, social, environnemental, technologique, etc, « ...et de contribuer au progrès et au développement du continent africain ». Afin d'inscrire ce but dans un cadre cohérent et intégré, le Document de Vision Stratégique de la CEEAC à l'horizon 2025 a été adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de la 13ème Conférence tenue à Brazzaville en octobre 2007. Cette vision 2025 a pour objectif global de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu tout en relevant le niveau de vie des populations.

Quinze ans après l'adoption du Document de Vision Stratégique de la CEEAC, et deux années de son échéance, il apparaît que des progrès ont certes été réalisés, mais de nombreux efforts restent encore à fournir comme en témoignent quelques statistiques pertinentes. A titre d'illustration, la croissance économique est restée cloisonnée autour de 5% en moyenne et demeurent en deçà du niveau moyen en Afrique Sub-Saharienne (ASS). Par ailleurs, la croissance économique reste structurellement tributaire de l'industrie extractive et de l'exploitation minière. Celle-ci représente en moyenne près de 40% du Produit Intérieur Brut des pays de la CEEAC. Par conséquent, l'économie sous-régionale, comme depuis plusieurs décennies, reste très dépendante de l'exploitation des ressources naturelles et de quelques principaux produits de base exportés vers un marché mondial devenu très compétitif. Cette dépendance l'expose aux chocs assez fréquents sur les prix de ces produits.

Outre sa faible diversification, l'économie de la sous-région est fragilisée par l'instabilité politique et sociale qui la caractérise. En effet, la situation politique a le plus souvent été dominée par des processus électoraux faisant émerger des tensions civiles dans plusieurs Etats par exemple en Angola, au Burundi, au Congo, au Gabon, en Guinée Equatoriale, en République Centrafricaine et au Tchad. Par ailleurs, les activités des groupes terroristes dans le bassin du Lac-Tchad (Nord du Cameroun, Ouest du Tchad, Sud-Est du Niger, Nord-Est du Nigéria) et l'éclatement de plusieurs conflits, notamment pour le contrôle des richesses naturelles ont accentué les défis sécuritaires dans la sous-région.

Ce contexte, conjugué aux problèmes de gouvernance, contribue à rendre les économies de la CEEAC moins résilientes et moins attractives. Même si la CEEAC a attiré d'importants Investissements Directs Etrangers (IDE), parfois plus que d'autres regroupements sous régionaux du continent, il importe de rappeler que les volumes d'IDE entrants demeurent modestes et sont davantage orientés vers les secteurs extractifs peu contributeurs à une croissance qui se veut inclusive. Bien plus, le secteur du tourisme, connaît un important recul en dépit d'importants efforts consentis pour rendre ces pays attractifs avec la construction d'infrastructures d'accueil et de loisir. En outre, les économies de la sous-région paraissent peu attractives pour les investisseurs nationaux, ce qui confère de fait à l'Etat un rôle plus important dans le soutien de l'activité économique. Cependant, cette responsabilité est de plus en plus difficile à assumer compte tenu de la faible capacité de mobilisation des ressources fiscales des Etats. Ceux-ci collectent en moyenne moins de 20 % du PIB en termes de recettes fiscales, ce qui est reste faible comparativement aux autres régions du monde. Et même si ces pays bénéficient de l'appui des principaux partenaires au développement (PNUD, Agence Française de Développement etc.) et

des institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale etc.), les ressources apportées par ces entités semblent relativement insuffisantes. Cette situation est particulièrement préoccupante au regard de l'importance du secteur informel qui capte une part non négligeable des revenus fiscaux potentiels et occupe une fraction non négligeable de la population active.

Dans ces conditions, les économies de la sous-région peinent à mener des politiques sociales inclusives (à l'exemple de filets sociaux) et ce, malgré la hausse des dépenses publiques, en raison notamment des problèmes de gouvernance (corruption, bureaucratie envahissante etc.). Dans le même ordre d'idées, on observe également une dégradation de la qualité de la dépense publique. Il ne semble donc pas surprenant de constater que les inégalités et la pauvreté demeurent prégnantes, malgré une légère amélioration dans la redistribution des richesses. Aussi, constate-t-on la persistance des fléaux tels que l'exode rural et l'urbanisation anarchique qui reflètent la précarité des conditions de vie des populations dont les principaux facteurs explicatifs sont à trouver dans les effets du dérèglement climatique, entre autres. Il s'agit en l'occurrence des catastrophes naturelles (inondations, sécheresse aigue etc.) qui tendent à affecter les activités agricoles, principales occupations et sources de revenus des populations, notamment rurales.

Du point de vue de l'intégration régionale, la situation n'est guère meilleure. La sous-région n'est que modérément intégrée. A titre d'illustration, le commerce intra régional est faible. Il représente moins de 5% des échanges réalisés par ces économies au sein de la communauté, comparée à d'autres sous-région. De même, la circulation des personnes, l'intégration productive, l'intégration macroéconomique et surtout l'intégration infrastructurelle accusent un retard considérable. Dans un tel contexte, il est difficile, voire impossible de bénéficier pleinement des avantages attendus de l'appartenance à une union économique.

A toutes les difficultés ci-dessus mentionnées, s'ajoutent le ralentissement de l'économie mondiale dû à la crise sanitaire de la COVID-19 et de la guerre entre l'Ukraine et la Russie qui ont retardé l'exécution de plusieurs projets de développement intégrateur en raison de la fermeture des frontières et des mesures de confinement observées d'une part et la forte dépendance aux importantes russes exposant alors les économies de la sous-région à des vulnérabilité d'autre part. Ces deux chocs exogènes freinent l'atteinte de la réalisation des ODD à l'horizon 2030. Dans ce contexte, éliminer l'extrême pauvreté restera une belle utopie.

C'est dans cet esprit que s'inscrit l'objectif du présent appel à contribution qui consiste à identifier les opportunités et les contraintes liées au processus d'émergence des économies de la CEEAC via une analyse critique de la stratégie communautaire de développement. Pour atteindre cet objectif, quelques questions pertinentes et non exhaustives peuvent orienter les attentes du colloque : Quels sont les défis que doivent relever les économies de la CEEAC en quête de leur émergence ? Quels sont les acteurs de l'émergence des économies de la CEEAC ? Quelles contraintes majeures pèsent sur les économies de la CEEAC et comment celles-ci affectent le chemin menant vers l'émergence ? Comment transformer l'incertitude en atout économique pour la réalisation de l'émergence ? Quelles réponses régionales apporter aux crises sécuritaires, politiques et sanitaires en vue la marche vers l'émergence ? Quels leviers de diversification peuvent être utilisés par les économies de la CEEAC pour faire face aux chocs exogènes et promouvoir l'émergence ? L'union monétaire envisagée dans la CEEAC contribuerait-elle à la réduction des effets des chocs extérieurs ? La décentralisation est-elle une voie vers l'émergence des économies de la CEEAC ? Les ressources naturelles peuvent-elles contribuer à l'émergence des économies de la CEEAC ? Comment réorganiser le système éducatif pour promouvoir l'émergence ? Comment mobiliser des ressources fiscales locales et les orienter vers les financements des projets intégrateurs pour une atteinte de l'émergences ? Quelles opportunités tirées de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine pour une bonne réalisation de l'émergence des économies de la CEEAC ?

Ces interrogations non exhaustives fondent l'ossature du présent appel à contribution qui se propose de réunir les chercheurs, les décideurs politiques, les bailleurs de fonds nationaux et internationaux ainsi que les acteurs de la société civile autour des opportunités et contraintes liées à l'émergence des économies de la CEEAC. Le Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion (CEREG) de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de L'Université de Yaoundé II, Technopole des sciences sociales au Cameroun et dans la sous-région, offre à travers ce colloque international qui se tiendra du **24 au 27 octobre 2023**, une plateforme de concertation, d'échanges d'opinions et de prise de résolutions fortes à adresser aux décideurs politiques. Les modalités générales de participation au Colloque, de même que les principaux axes de recherche sont précisés ci-dessous.



## AXES DU COLLOQUE

### **Axe 1 : Incertitude, chocs économique et sanitaire et résilience économique dans la CEEAC**

- Crise sécuritaire, dépenses militaires
- Changements climatiques, ressources naturelles, sécurité alimentaire
- Évolution des prix mondiaux
- Crise sanitaire de la Covid-19

### **Axe 2 : Transformation structurelle : diagnostic, contraintes et enjeux dans la CEEAC**

- Institutions et processus de transformation structurelle
- Croissance inclusive et infrastructures physiques
- Politiques publiques et stratégies de diversification
- Education, santé et emploi inclusif
- Performance du système productif, PME et transformation structurelle

### **Axe 3 : Secteur informel et transition vers le formel : facteurs accélérateurs, transitions sectorielles dans la CEEAC**

- Inclusion financière et opportunités de croissance inclusive
- Secteur informel, déterminants, opportunités et menaces pour le développement
- Enjeux de la formalisation des activités économiques et fiscalité

### **Axe 4 : Financement du développement**

- Système financier et développement
- Réformes monétaires et enjeux de développement
- Politiques macroéconomiques (politique monétaire, politique budgétaire, ...)
- Dette publique, mobilisation des recettes fiscales
- Gestion des ressources naturelles et financements innovants

### **Axe 5 : Globalisation, attractivité et compétitivité de la CEEAC**

- Commerce international, intégration régionale, infrastructures
- Environnement juridico- judiciaire
- Migrations, investissements directs étrangers et compétitivité
- Relations internationales

### **Axe 6 : Démographie et développement : prévisions, contraintes logistiques et infrastructurelles**

- Dividende démographique, prévision démographique et marché du travail
- Entrepreneuriat et développement
- Sécurité des revenus agricoles
- Autonomisation économique et politique des femmes

### **Axe 7 : Gouvernance, gouvernance locale et développement : Décentralisation, Community-Driven development (CDD), performances locales**

- Décentralisation, gouvernance locale et développement territoriale de l'économie
- Elites politiques et émergence de l'économie

- Politique publique du crime et de la délinquance
- Action publique territorialisée, performance plurielle : performance globale, projets alimentaires de Territoires, systèmes alimentaires territoriaux, politiques agricoles
- Innovation sociale, économie sociale et solidaire et territoires
- Territoires, espaces et proximités : concurrence et conflits d'usages, paysages, multifonctionnalité, gouvernance territoriale, intégration régionale, enjeux fonciers
- Entrepreneuriat local et inclusion des populations autochtones

#### **Axe 8 : Distribution des revenus, disparités régionales, pauvreté dans la CEEAC**

- Genre, inégalités et pauvreté
- Inégalités de revenus, inégalités d'opportunités et développement

#### **Axe 9 : Partage d'expériences d'émergence d'autres régions**

- Partenariats Public-Privé
- Projets communautaires structurants
- Stratégies de négociations internationales
- Trajectoires comparées des regroupements économiques régionaux

#### **Axe 10 : Stratégies RSE et ESG : vecteur d'intégration dans la CEEAC**

- Finance durable et ISR, outils d'inclusion financière
- Mesure d'impact et risques climatiques

#### **Axes 11 : Maîtrise des conflits dans les pays de la CEEAC : condition nécessaire pour un développement soutenable**

- Les principaux facteurs de conflit dans la sous-région
- Les ressources naturelles et conflit dans la sous-région
- Les stratégies pour réduire la survenue et la récurrence des conflits dans la sous-région
- Région, ethnies et conflits
- Démocratie et conflit

#### **Axes 12 : Bilan à mi-parcours des ODD dans les pays de la CEEAC et perspectives d'amélioration**

- Bilan des cibles ODD en faveur des populations (ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10)
- Bilan des cibles ODD en faveur de la planète (ODD 11, 12, 13 et 14)
- Bilan des cibles ODD en faveur de la paix (ODD 16)
- Bilan des cibles ODD en faveur du partenariat (ODD 17)
- Bilan des cibles ODD en faveur de la prospérité (ODD 8 et 9)



## **DATES IMPORTANTES**

Ouverture de l'appel à contributions : **16 février 2022**

Délai de soumission des projets d'articles : **30 avril 2023**

Notification aux auteurs des projets d'articles retenus : **15 juin 2023**

Date limite d'envoi des versions corrigées des projets d'articles : **31 Juillet août 2023**

Date du Colloque : **24 au 27 octobre 2023**

Ce Colloque s'adresse aux chercheurs, décideurs politiques et administratifs ainsi qu'aux acteurs de la société civile intéressés par la question de l'émergence des économies de la CEEAC. Il se tiendra du **24 au 27 octobre 2023** à l'Université de Yaoundé II. Cette rencontre sera l'occasion de mener une réflexion politico-scientifique sur la Vision de l'émergence des économies de la CEEAC, d'examiner les progrès accomplis et de proposer des mesures pour en garantir l'effectivité.

Les papiers complets, même en version provisoire et respectant les normes ci-dessous, devront être envoyés au plus tard le **30 avril 2023** aux adresses suivantes :

- [mbassichristophe@yahoo.fr](mailto:mbassichristophe@yahoo.fr) ;
- [seabrook.arthur@yahoo.fr](mailto:seabrook.arthur@yahoo.fr) et
- [florayselle27@yahoo.com](mailto:florayselle27@yahoo.com) avec copie [essommeinnocent@yahoo.fr](mailto:essommeinnocent@yahoo.fr)



## NORMES DE PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS

Le format de soumission des textes de communications doit respecter les instructions suivantes :

- La première page contiendra le titre de la communication, les noms et qualités des auteurs, adresse complètes (mail) et l'institution de rattachement indiquant le pays.
- La deuxième page ne contiendra que le titre de la communication, un résumé (250 mots) en français et en anglais et 3 à 5 mots clés, la classification JEL (quatre codes maximum).
- Le texte sera dactylographié sous format Word exclusivement, caractères Times News Roman 12, format A4, marges de 2,5 cm, interligne 1.5. Il portera sur 20 à 25 pages au maximum références et annexes incluses avec une marge de 5% en plus ou en moins.
- Les parties suivent une numérotation simple : I, 1, 2, II, 1, 2, etc.
- Pas de notes de fin de texte (notes en bas de page uniquement et ordre croissant) : taille 10, numérotation : continue ; tous les éléments graphiques seront alignés sur le texte.
- Les sources doivent être citées conformément aux normes APA sixième édition.
- Les références sont également rédigées selon les normes APA sixième édition. Exemple pour un article avec un auteur : Kim, S. (2010). Public trust in government in Japan and South Korea: Does the rise of critical citizens matter? *Public Administration Review*, 70(5), 801–810.

Un article avec deux auteurs : Miller, M. A., & Bunnell, T. (2013). Introduction: Problematizing the interplay between decentralized governance and the urban in Asia. *Pacific Affairs*, 86(4), 715–729.

Un article avec trois auteurs : Nguyen, C. P., Schinckus, C., & Su, T. D. (2020). The drivers of economic complexity: International evidence from financial development and patents. *International Economics*, 164, 140-150.

Un livre ou un ouvrage : Peterson, G. E. (1997). *Decentralization in Latin America: Learning through experience*. World Bank.

Les papiers ainsi soumis seront examinés par le comité scientifique composé pour l'essentiel d'universitaires, mais également des acteurs de la planification économique. Toutes les perspectives de publication sont envisagées pour les meilleurs papiers (revues à comité de lecture, ouvrage collectif avec un éditeur internationalement connu).

## COMITE SCIENTIFIQUE

**AGBODJI Akoete Ega** (Université de Lomé),  
**ANDJIGA Nicolas Gabriel** (Université de Yaoundé I),  
**ASONGU Simplicie** (African Governance and Development Institute),  
**ASSIGA ATEBA Etienne Modeste** (Université de Douala),  
**ATAKE Ezzo-Hanam** (Université de Lomé)  
**ATANGANA AMOUGOU Jean Louis** (Université de Yaoundé II),  
**ATANGANA MALONGUE Marie-Thérèse** (Université de Yaoundé II),  
**AVOM Désiré** (Université de Yaoundé II),  
**BAHEL Eric** (Virginia TECH),  
**BANGAKE Chrysost** (Maître de conférences à l'Université d'Artois),  
**BAYE MENJO Francis** (Université de Yaoundé II),  
**BEKOLO Claude** (Université de Douala),  
**BIKAI Landry** (Banque des Etats de l'Afrique Centrale),  
**BIWOLE FOU DA Jean** (Université d'Ebolowa),  
**BOIDIN Bruno** (Université de Lille, ATM),  
**BOUKAR Hamadou** (Université de Ngaoundéré),  
**BOURGAIN Arnaud** (Université du Luxembourg, ATM),  
**CHAMENI Célestin** (Université de Yaoundé II),  
**COULIBALY Dramane** (Université Lumière Lyon 2),  
**DIAW Adama** (Université de Gaston Berger - Saint-Louis du Sénégal),  
**DUFRENOT Gilles** (Aix-Marseille Université),  
**EBEKE Christian** (Fonds Monétaire International),  
**EKOMIE Jean-Jacques** (Université Omar-Bongo),  
**ETOUNDI Gilles** (Université de Douala),  
**FOMBA KAMGA Benjamin** (Université de Yaoundé II),  
**FOUDA Séraphin Magloire** (Université de Yaoundé II),  
**KADOUAMAI Souleymanou** (Université de Maroua),  
**MACHIKOU Nadine** (Université de Yaoundé II),  
**MAIH Junior** (Banque Centrale de Norvège),  
**MALLAYE Douzounet** (Université de N'Djaména),  
**MANTSIE Rufin-Willy** (Université Marien Ngouabi),  
**MBAYE Aly Ahmadou** (Université Cheikh Anta Diop),  
**MBIH Boniface** (Université de Caen Normandie),  
**MINKOA SHE Adolphe** (Université de Yaoundé II),  
**MOUNGOU Sabine Epe MBENDA** (Université de Yaoundé II),  
**MVONDO Thierry** (Banque des Etats de l'Afrique Centrale),  
**NDINGA Mathias Marie Adrien** (Université Marien Ngouabi),  
**NGUELE ABADA Marcellin** (Université de Yaoundé II),  
**NGUIMKEU Pierre** (Georgia State University),  
**NIYONSABA SEBIGUNDA** (Université de Goma),  
**NTONO TSIMI Germain** (Université de Yaoundé II),  
**OMGBA Luc Désiré** (Université de Lorraine),  
**ONDOA Alain** (Université de Yaoundé II),  
**ONGO NKO A Bruno Emmanuel** (Université de Yaoundé II),  
**OUBA Youmanli** (Université Thomas Sankara),  
**PONDI Jean Emmanuel** (Université de Yaoundé II),  
**SAÏDANE Dhafer** (SKEMA Business School – Université Côte d'Azur, ATM),  
**TCHANKAM Jean Paul-Kedge** (Business School),  
**TOUNA MAMA** (Université de Yaoundé II),  
**TSAFACK NANFOSSO Roger** (Université de Dschang),  
**UM-NGOUEM Marie-Thérèse** (Université de Dschang),  
**YOGO Thierry** (Banque Mondiale),  
**ZAHONOGO Pam** (Université Ouaga II),  
**ZOGO EKASSI Richard** (Université de Yaoundé II),  
**ZOMO YEBE Gabriel** (Université Omar-Bongo).